

L'emploi dans mon association sportive

But général

Vous préparer sur la responsabilité de recruter, gérer et animer des salariés. Appréhender votre rôle d'employeur en lien avec les contraintes liées à la CCNS.

Objectifs

- Etre capable d'analyser vos besoins de l'emploi au service du projet associatif : pourquoi être employeur ?
- Comment respecter vos obligations juridiques et conventionnelles d'employeur : comment devenir employeur ?
- Approfondir vos connaissances en matière de gestion des ressources humaines : relations employeurs/salariés.

Contenu pédagogique

La formatrice vous propose une approche concrète et pratique qui vous permet de vous investir en permanence dans le travail proposé et d'avoir un retour critique sur vos propres pratiques.

Pré-requis

Aucun

Public

Dirigeants bénévoles et salariés d'associations sportives.

But général

1 jour (8 heures)

Moyens pédagogiques

Le stage se déroule dans les locaux du CDOS des Hautes Alpes. Présentations théoriques. Exercices pratiques. Tour de table et débats avec les stagiaires.

Évaluation

L'évaluation des connaissances se fait de façon continue, tout au long de la journée de formation. Une attestation de formation vous sera remise en fin de formation.



Programme

Les éléments d'analyse du besoin de l'emploi

- Le projet et les ressources humaines de l'association

Les sources de financement de l'emploi

- Les partenaires financiers et l'objet de leur financement
- Les emplois aidés
- La mutualisation dans le secteur associatif sportif

Les étapes de la création d'emploi

- L'étude du poste d'emploi
- L'élaboration du profil de poste
- Les démarches administratives
- Le contrat de travail respectant la CCNS

La gestion administrative courante de l'emploi

- Les opérations administratives juridiques, sociales et comptables

Formatrice

Cécile MILLOU